Certificat

FR-APP-05.26.15715

J.B SERVICES

(Siret : 85129181500021)
M. SUIVENG
332 Boulevard Saint Exupéry
83300 DRAGUIGNAN

Entreprise titulaire de la qualification

Qualibois module Eau *(probatoire)*

Engagée pour la qualité d'installation des appareils de chauffage bois raccordés au réseau hydraulique (chaudières manuelles, chaudières automatiques, etc.) et des poêles

Période couverte par le certificat : 20 juillet 2025 au 20 juillet 2026

Police d'assurance responsabilité civile
- générale au 25/11/2025 : 83294868 B MCE 001 - MAAF ASSURANCES (Niort)
- décennale au 25/11/2025 : 183294868 B MCE 001 - MAAF ASSURANCES (Niort)

Qualibois module Air

Engagée pour la qualité d'installation des appareils de chauffage bois indépendants (inserts, poêles, etc.)

Période couverte par le certificat : 09 janvier 2026 au 09 janvier 2027

Police d'assurance responsabilité civile
- générale au 25/11/2025 : 83294868 B MCE 001 - MAAF ASSURANCES (Niort)
- décennale au 25/11/2025 : 183294868 B MCE 001 - MAAF ASSURANCES (Niort)

Numéro Qualibois : QB/59926

Forme juridique : SARL
L'entreprise s'engage à renouveler toute assurance obligatoire pendant la durée de son engagement

Fait le 25 juin 2026

Gaël Parrens,
Président de l'instance de qualification

Grâce au site www.qualit-enr.org, rubrique « Annuaire » contrôlez en continu la qualification de l'entreprise

Association Qualité Energies Renouvelables

Siège social :
62 rue de la Chaussée d'Antin . 75009 PARIS
SIREN 489 907 360

Qualibois est un signe de qualité géré par **Qualit'EnR**.

L'association Qualit'EnR est propriétaire de la marque collective communautaire QUALIBOIS n° 009007171 déposée dans les classes 11, 35, 37, 38, 41 et 42

Le présent certificat couvre les périodes de validité précisées ci-dessus pour chaque qualification, sous réserve du respect des conditions définies dans le règlement d'usage des qualifications. La qualification est délivrée pour une durée de deux ou quatre ans décomposée en 2 ou 4 certificats de 12 mois délivrés après contrôle du respect des exigences définies dans les règlements d'usage. L'échéance de chaque qualification est : 20 juillet 2026 pour Qualibois module Eau (probatoire), 09 janvier 2028 pour Qualibois module Air